

## Ce don veut parler...

*Communication présentée lors du 8ème salon international de psychiatrie et du système nerveux central, Paris, décembre 2000*

Pour préparer cette communication sur le thème du don, je me suis inspiré principalement de trois auteurs : Georges Bataille sur sa notion de la dépense, en parallèle des travaux de M. Mauss sur le don, de Paul Fustier et de Michel Rocard<sup>1</sup> suite à la parution d'un texte « La démocratie inventive ». Il ne saurait être question ici de faire le tour de la question du don ; mais de regarder un aspect qui touche au devenir de l'objet réalisé par une personne et dans le cadre de séances d'ergothérapie. Je regarderai ce devenir du côté du don en traitant peu la dette qui est le pendant dans cette optique, l'un n'étant pas réductible à l'autre.

Compte tenu du format qui m'est imposé, que l'on me pardonne si je suis obligé, dans le cadre du don, de resserrer un peu plus la focale sur l'interprétation que peuvent donner la personne et le thérapeute du sens de l'échange d'un objet dans le cadre d'une relation thérapeutique qui s'inscrit à un moment donné dans une histoire personnelle mais aussi institutionnelle. Ne peut-on pas envisager une analogie entre la situation de la personne qui crée un objet, création objective et symbolique, et celle de l'enfant qui crée un objet à l'école et l'offre à sa mère ou à son père dans le cadre de la fête de l'un ou de l'autre ?

Deux éléments se chevauchent : D'une part la situation clinique qui fait que la personne se crée un objet avec le thérapeute dans une relation contractuelle et institutionnelle (le thérapeute est payé pour ça) et d'autre part, dans la mesure où la relation est *suffisamment bonne*, un autre niveau d'échange apparaît dont nous faisons l'hypothèse qu'il est de l'ordre du don, de l'échange gratuit. De ces deux niveaux d'échange (marchand et gratuit), nous pouvons en dégager un troisième qui est celui du don de l'objet *in fine* à un membre de la famille (père, mère, enfant, épouse...), troisième niveau que nous devons avoir en tête car il nous faut accompagner la personne dans la préparation de ce moment crucial. Parce que les niveaux d'investissement objectaux sont très différents et que le moment de ce don n'est pas borné, codé socialement – contrairement au rite de la remise du cadeau lors de la fête des mères par exemple – la personne prend le risque énorme de ne pas se voir pleinement reconnu dans ce don qui doit permettre la création d'un espace d'échanges où les culpabilités respectives du donataire et du receveur peuvent s'exprimer à moindre risque et à moindre coût. Il s'agit de permettre la relation par le biais, l'intermédiaire de cet objet offert et qui est alors le support de la parole, le conteneur d'un trop plein d'affects et joue ainsi l'amortisseur de cette (trop ?) grande différence de niveaux d'investissement. Il s'agit bien de ce que le don veut parler.

Lorsqu'une personne est hospitalisée, elle prend le doux nom de patient et en tant que telle, elle reçoit des soins, patientant si possible sagement. De par cette position, elle est exclue, elle s'exclue du don non marchand, c'est-à-dire que cette relation don-dette n'a plus de sens pour elle. Tout au plus est-elle revendicatrice par rapport à l'institution et donc par rapport au contrat social et professionnel qui lui donne(ra)it des droits en tant que client. Or le don est synonyme d'investissement objectal, affectif et symbolique et pour pouvoir dépasser le cadre du patient et ainsi regarder la relation personne-thérapeute comme de l'ordre du don qui veut parler, il nous faut appréhender cette limite entre l'échange marchand qui fait que nous sommes salariés, professionnel et le don en tant que porteur de relation égale. Mais cette égalité n'est pas une égalité quantitative qui est toujours une quête de réduction de l'écart, de la différence<sup>2</sup>, qui cherche l'annulation de cette dernière par l'indifférenciation. Il doit s'agir d'une égalité qualitative qui est la prise en compte de la différence, de l'hétérogénéité. Il ne s'agit plus alors de compenser, de tenter de diminuer un écart par rapport à une norme, mais de construire sur cette différence, avec elle. La différence est constitutive de l'être car elle fait notre singularité et offrir un objet n'est pas dire que je suis comme toi, égal à toi, mais je suis comme moi et qu'il est l'instance de

---

<sup>1</sup> ROCARD M., La démocratie inventive, in ENRIQUEZ E., *Le goût de l'ALTÉRITÉ*, Desclée de Brower, Paris, 1999, pp 167-182, pp 179,180

<sup>2</sup> « La quantité comme concept abstrait tend toujours essentiellement à une identification, à une égalisation de l'unité qui la compose, à une annulation de la différence dans cette unité. [...] La qualité se distingue de la quantité, mais seulement parce qu'elle est ce qu'il y a d'inégalable dans la quantité, d'inannulable dans la différence de quantité. » DELEUZE G., op cit, p 49

l'échange de nos différences. Ainsi pouvons dépasser la faute objective pour prendre en compte la culpabilité subjective et l'élaboration psychique qui en découle.

Nous développerons deux parties dans cet essai : le don de l'objet et l'objet du don

## **Le don : s'accompagner...**

Le don est une forme d'échange, ce qui implique une relation, un donataire, un receveur, un objet et une réciprocité. Le don d'une gratuité absolue n'existe pas car il serait négateur de toute possibilité de relation car il ne serait pas échange. À partir du moment où il y a échange, il y a réciprocité et le donataire donne pour recevoir quelque chose en retour. Ce quelque chose est tout autant un signe de reconnaissance, une confirmation de son rôle, d'une existence. En cela, dans le don, il y a dette car le donataire oblige le receveur à agir face à ce présent et ainsi à être redevable du don de l'autre de par sa réponse d'acceptation ou de refus de ce présent. Or, contrairement à un des sens commun du présent, le don s'inscrit dans une histoire et n'arrive jamais vierge de celle-ci. Lorsque la personne donne l'objet à l'autre, don symbolique ou concret, cet autre fait partie de la relation primaire, ce dernier ne peut refuser le don car cela serait marquer sa volonté de ne plus communiquer, de ne plus communier. Il y alors obligation de rendre en tant que signe que nous avons perçu le don, reçu ce don et nous nous trouvons alors assujetti, soumis. La pondération de cet assujettissement tient dans les modalités de ce don, dans les conditions de celui-ci, conditions qui peuvent être éclairées par une réflexion sur l'élaboration psychique de ce jeu. Le don a pour objet la production de nouveau, la transformation par le travail d'élaboration d'un objet interne et tangible comme expression d'un « je ne sais quoi de possible ». Il ne doit pas pour autant être don a priori car ce serait mettre le donateur dans l'illusion, dans l'auto satisfaction, dans l'ego justification de ce don qui n'a pas encore eu lieu et qui prend le risque alors, de ne jamais être passé à l'acte. L'illusion d'avoir raison devenant le mécanisme de défense prédominant, enfermant la personne dans la plainte [1].

Nous ne reprendrons pas ici tout ce qui a été dit et écrit sur le cadre de la séance, sur la mise en place de conditions *suffisamment bonnes*, nous nous focaliserons sur le don car tel est le thème de ce propos. Tout au plus, préciserons-nous que « le cadre permet l'analyse, il ne le produit pas. Il faut au peintre les limites d'une toile pour que l'illimité d'un paysage apparaisse... [2] p83 ». Le cadre implique au moins deux risques : celui d'oser affronter un refus, celui d'affirmer son existence en tant qu'être entier et autonome face à l'autre.

Ce qui importe dans le don, c'est d'une part l'accompagnement pendant la réalisation de l'objet afin que la perte de l'objet puisse être vécue, que la création d'un autre objet puisse être vivable. Mais d'autre part, c'est aussi, et surtout, l'accompagnement de ce moment du don, de cette mise en actes afin que les conditions de ce don soient *suffisamment bonnes* pour le donateur, mais aussi pour le receveur qui va être pris à partie, contraint, forcé à la réponse qu'elle qu'elle soit. Le don est ce soucis d'unir et de conserver la chose commune dans une relation partageable.

Donner c'est dépasser le risque, donner c'est un dépassement que s'approprie le donateur. C'est par cette appropriation, cette acquisition, que le sujet s'enrichit, acquiert du pouvoir. Mais cette acquisition ne peut prendre toute sa valeur que par le regard de l'autre qui le perçoit comme celui qui a donné, celui qui a le pouvoir du don, de décider et de passer à l'acte gratuit, non-marchand. Ainsi pris dans cette spirale, le pas de vis est le fait que les deux se trouvent modifiés par cette rencontre autour de cet objet qui est à ce moment en dehors de l'ordre des choses réifiées, marchandes. Le don sert à changer et à faire changer. Ce pouvoir d'être face à l'autre est donc acquis par le fait de perdre, conjuguant ainsi ce paradoxe du gain par la perte, par la mise en jeu du donneur tout entier.

Il faut alors passage à l'acte du don pour dépasser l'hallucination, pour permettre la socialisation du don. Il est du devoir éthique (Hernandez 2000 [3]) du thérapeute de faire éprouver les règles du jeu par l'aménagement d'un espace où ce don peut parler. Or la parole est aussi une activité en tant que puissance de transformation, coincée entre rêverie psychique et positivisme scientifique<sup>3</sup>. Dans le cadre de la séance, et pour permettre l'élaboration psychique de ce don, la règle, la loi est le préalable au jeu

---

<sup>3</sup> « La vraie science est celle de l'activité, mais la science de l'activité est aussi la science de l'inconscient nécessaire. Absurde est l'idée que la science doive aller au même pas que la conscience et dans les mêmes directions. On sent dans cette idée, la morale qui pointe. En fait, il n'y a de science que là où il n'y a pas de conscience et ne peut pas y avoir conscience. » DELEUZE G., op cit, p 47

car les joueurs doivent accepter la loi avant de pouvoir innover, l'actualiser. Toute chose ne prend forme et force que dans les limites, dans le cadre ; la loi donne la règle qui permet la régulation de l'action en protégeant les joueurs d'un excès d'imprévu qui introduirait potentiellement des ruptures trop radicales, reflet d'une volonté d'aliéner l'autre. Nous sommes, en tant que thérapeute, co-responsable de cette aire d'expérience, de la sécurité de la personne, de cet accompagnement dans une mise en scène dont la pièce ne sera jouée qu'une seule fois. Dans l'activité, il y a un cadre, des règles, mais il est régulé, discuté, actualisé car c'est la vie qui est en œuvre et non en fabrication. L'activité, l'agir, place la personne face à son futur passé, face à son objet qu'elle est libre de produire comme de le détruire et qui n'est pas dans le système de consommation. Le temps libre de la séance est une histoire, un mode « d'être ensemble » car les contraintes afférentes, le cadre, est une fenêtre ouverte sur le temps libre qui passe et non sur le *chronos* rationnel. Or ce temps libre fait peur car il est vide *a priori*.

Pendant ces séances, ce qui importe, c'est la relation, le langage qui nous met en rapport avec l'autre, les autres. L'activité est le support de cette relation, nous sommes dans la médiation du langage et non des choses en tant qu'objets réifiés. L'objet, la chose, n'est présent que s'il est parlé, échangé, élaboré dans et par la relation. Cette priorité au langage comme relation va à l'encontre de la forme de vie sociale instituée à ce jour. En effet, cette promotion acharnée du travail fait que toute activité, pour être socialement partageable, doit être ramenée à cette valeur suprême qui porte sur les choses, sur la technique, sur le bien de consommation et non sur l'activité, sur l'œuvre. Or en ergothérapie, nous ne sommes pas dans la sphère du travail mais bien dans l'ergon, l'activité libre, fondatrice et en aucun cas réifiée. Hannah Arendt dans *condition de l'homme moderne*, précise cette distinction fondatrice que l'on retrouve dans les langues indo-européennes entre les couples *labor/opus*, *ponia/ergo*, *arbeiten/werken*, *labour/work*, entre la souffrance et le plaisir. Nous sommes bien, nous ergothérapeute des *ergon* et non des *ponia*, nous sommes dans le récit, la création, le sensible, la temporalité et non le *chronos*.

.La richesse est le pouvoir de la perte. Ce qui fait le pouvoir de celui qui achète une Ferrari, ce n'est pas de son prix qu'il l'acquiert, ni le fait qu'il prouve qu'il possède suffisamment de richesse pour se l'offrir ; c'est juste la perte que son achat engendre. C'est la valeur de la dépense, de la perte qui importe. Ce n'est pas le receveur qui acquiert quelque chose de riche, d'important car c'est le donateur, le sujet de ce don, qui est le héros de ce moment sacré en tant que sujet assez « fou » pour tout donner, c'est-à-dire, tout perdre. Ainsi, perdre, c'est acquérir ; c'est parce que l'objet est perdu dans les mains de l'autre, que j'acquiers de l'existence, du pouvoir, de l'être. J'oblige cet autre

## L'objet du don...

Lorsque le patient arrive en séance d'ergothérapie, son intention première est la réalisation d'un objet dans une perspective utilitaire comme cherchant un premier objectif, une première motivation à ces actes. Cette motivation à réaliser de quelque chose qui puisse servir est peu engageante affectivement et donc peu risquée ce qui facilite le passage de l'action à l'acte [4]. Ainsi retrouvons nous les traditionnels cendriers en terre, les pieds de lampe... Cette première accroche nous semble découlée de notre culture d'animal bio-psycho-fiscal qui pense en termes de consommation, d'acquisition, de dépenses marchandes, en utilitarisme. La personne n'a pas encore investi l'atelier comme lieux de la création gratuite, apparemment libre. Elle reste avec l'image de l'utilitarisme productif qui fait qu'elle vient travailler, s'inscrivant dans cette opposition entre un monde où l'on doit acquérir, consommer, se reproduire rationnellement et la perte, la dépense improductive, irrationnelle. L'utilité implique un avantage, le maintien d'un déjà-la ou un accroissement et s'oppose en cela au désir. Il est vrai que l'atelier et la séance de thérapie sont des temps et des lieux d'expression de la souffrance. Alors, comment passer du *tripalium* à l'*opus*, du travail à l'activité, de la *ponia* à l'*ergon* ? Comment passer de la décision d'offrir quelque chose d'utile à celle de réaliser un objet à offrir pour (se) faire plaisir, comment passe-t-on du produit neutre, impersonnel à l'objet sentimental ? La réponse paraît évidente : en permettant à la personne d'investir du plaisir, des sentiments. Mais qu'est ce que ce passage implique ? Et bien, d'avoir en tête un destinataire et de l'investir au travers de cet objet, d'exister déjà un tant soi peu avec cet autre et cet objet interne à soi, en soi dans cette relation fantasmée et hallucinatoire. L'extériorisation de cet objet ne se fera que par l'accompagnement du thérapeute qui, progressivement, lui fera éprouver le risque, l'anxiété de cette extériorisation, de cette séparation, de ce passage de relais au futur donataire. Néanmoins, ce passage ne supprime pas la présence du donateur dans l'objet car le don effectué, c'est un élément de lui-même qui est, qui restera toujours présent dans ce présent car l'échange est un partage qui appelle la réciprocité, même différée dans le temps, qui sous entend la rencontre et donc le sentiment. Or ce dernier est dans une temporalité qui lui est propre et est constitutive de l'altérité humaine. Néanmoins, le « don utile » pourra toujours trouver sa place en tant qu'objet utile permettant au donateur une moindre déception et au donataire un moindre engagement. Le présent est accepté et les protagonistes implicitement s'accordent pour un investissement minimal, et donc

supportable, de cet objet. Il est le symbole d'un devenir à construire, comme la première pierre d'un advenir possible.

L'objet, dès qu'il est élaboré, et pendant le temps qui sépare le don, entre dans l'intimité des sujets et participe à leur communion. L'objet est alors retiré de l'ordre des choses, il absorbe l'excès d'investissement devenant par la même investissement hallucinatoire d'un étant et non de l'être. Retirer ainsi à la vie partageable, il se dissout dans le créateur qui ne peut l'envisager encore comme extériorité, étant sa *part maudite* [5].

## Conclusion

Le don, cette « monnaie » d'échange n'est pas une chose, il n'est pas mort, réifié car il rayonne d'un devenir politique en tant que possibilité de création d'un nouveau mode de vivre ensemble [6] de la sphère privée-privée (les relations humaines, la famille, l'amitié...). Il rayonne comme triple support : de représentation, d'activité physique et de relation. Il est dans le cadre des séances d'ergothérapie tout en étant le créateur de ce cadre, de cette fenêtre vers une histoire se faisant. Il ne doit pas être l'expression de la répétition du passé dans le présent, mais bien la marque de la création au présent.

## Bibliographie

[1] ROUSTANG F., *La fin de la plainte*, Éditions Odile Jacob, Paris, 2000

[2] PONTALIS J.B., *Fenêtres*, Éditions Gallimard, 2000, Paris

[3] HERNANDEZ H., L'éthique au service de la qualité en ergothérapie in *Ergothérapie : mémoire et devenir*, Actes du VI<sup>ème</sup> congrès européen d'ergothérapie, Association Nationale Française des Ergothérapeutes, Paris, 2000

[4] MENDEL G., *L'acte est une aventure*, Édition La découverte, Coll. Textes à l'appui, Paris, 1998

[5] BATAILLE G., *La part maudite*, Les Éditions de Minuit, Paris, 1967

[6] GUIHARD J.Ph., Et si l'ergothérapie était une thérapie politique, communication pour les VI<sup>ème</sup> congrès européen d'ergothérapie, Association Nationale Française des Ergothérapeutes, Paris, 2000

DELEUZE G., *Nietzsche et la philosophie*, Presses Universitaires de France, Coll. Quadrige, Paris, 1962...1999

ENRIQUEZ E., *Le goût de l'ALTÉRITÉ*, Desclé et Brower, Paris, 1999

FUSTIER P., *Le lien d'accompagnement. Entre don et contrat salarial*, Dunod, Paris, 2000